Pourquoi préserver les milieux humides ?

Subsistant au cœur d'un paysage modelé par les aménagements, anciens ou plus récents, les zones humides ont longtemps été considérées comme des lieux insalubres. Elles ont été modifiées, parfois détruites.

En France, plus de 60 % des surfaces humides ont disparu depuis le début du 20ème siècle, dont la moitié entre 1960 et 1990. De nos jours encore fortement menacées, elles participent, pourtant, pleinement au développement du territoire et remplissent des fonctions essentielles pour la société et le maintien des équilibres écologiques. En effet, elles contribuent à préserver la disponibilité et la qualité de la ressource en eau, à soutenir le niveau des cours d'eau et des nappes phréatiques, à filtrer gratuitement les micropolluants, ainsi qu'à réguler le niveau d'eau lors des crues. Elles témoignent d'activités passées et sont des réservoirs de biodiversité.

Dans le territoire, leur valeur économique et récréative ne peut pas être négligée mais plutôt valorisée !

« La préservation et la réhabilitation des zones humides relèvent d'une responsabilité collective. »

Il est encore temps d'agir pour la préservation des zones humides

En tant qu'élu local, vous pouvez intervenir à plusieurs niveaux : sur des aspects réglementaires ou fonciers, en mettant en valeur vos zones humides ou simplement en les restaurant, même avec un budget modeste.

Il s'agit de milieux vivants, fragiles. Aussi le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels et diverses associations départementales et structures sont prêts à vous aider dans cette démarche.

Pour plus d'informations, contactez :
Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels
Antenne Drôme-Ardèche
Rouveyret
07200 Vogüe
Tél : 04.75.36.30.59./ Fax : 04.75.36.32.38.
www.cren-rhonealpes.fr
Mail : christophe.lagorsse@espaces-naturels.fr
laurence.jullian@espaces-naturels.fr

Le Conseil général de l'Ardèche
Le syndicat de rivière ou la communauté de communes de votre secteur géographique
La Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche
La DREAL
La Chambre d'agriculture de l'Ardèche

Avec le soutien de :

Imprimé sur papier recyclé - Octobre 2010 - Illustrations et mise en page: CREN.

Les zones humides de l'Ardèche

Un inventaire départemental pour connaître et protéger

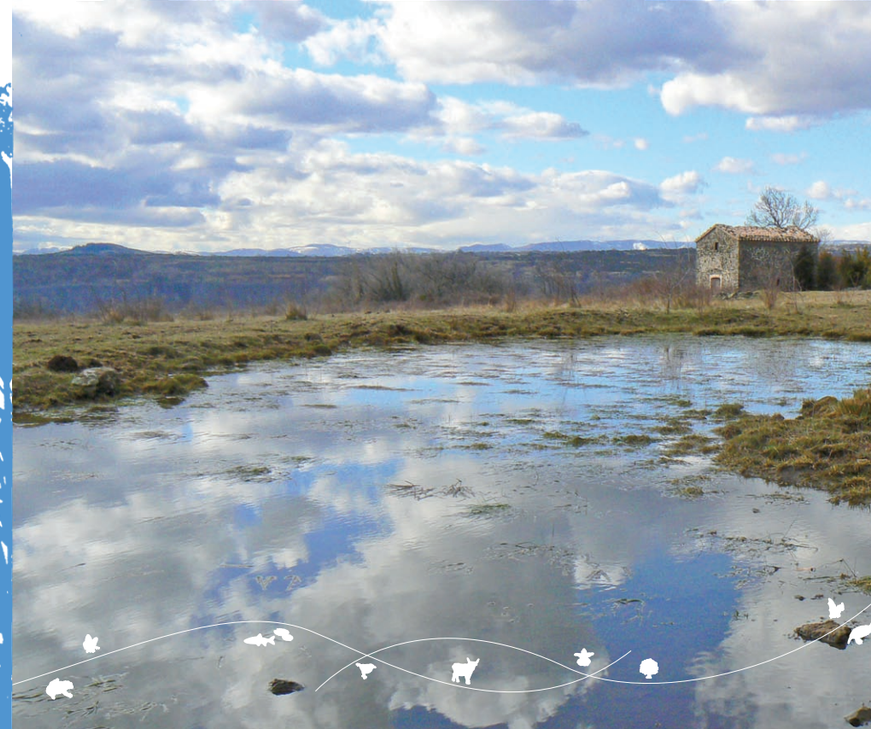

Mené à l'initiative de l'Etat, l'inventaire des milieux humides du département de l'Ardèche a d'abord été réalisé par la Fédération de Pêche de l'Ardèche de 2001 à 2003. En 2007, le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels a complété ce travail, avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse, de la Région Rhône-Alpes et du Conseil général de l'Ardèche. Evolutif, cet inventaire est actualisé chaque année. Les spécificités topographiques et géologiques du département sont à l'origine d'une grande diversité de milieux humides. Six grands secteurs géographiques se dessinent en Ardèche avec chacun leurs particularités.

Boutières : un patrimoine local à protéger

Au nord du département, les Boutières sont constituées de vallées encaissées et de plateaux de basse altitude, regroupant les vallées de l'Eyrieux, du Doux, de l'Ay et de la Cance. Les prairies humides et bords de cours d'eau en sont la composante principale. La création et l'entretien des béalières, rigoles permettant l'irrigation des prés de pente, témoignent d'un usage ancestral de ces cours d'eau. Le maintien de pratiques agricoles adaptées est essentiel à la conservation de ces milieux. Ces derniers sont également menacés par la pression de l'urbanisation, d'où la nécessité de les intégrer dans les plans d'aménagement locaux.

Plateaux : des narces très précieuses

Ce secteur étant situé sur la ligne de partage des eaux entre la Loire et le Rhône, au dessus de 1000 mètres d'altitude, les conditions climatiques et hydrologiques ainsi que des pratiques agricoles adaptées ont favorisé le maintien de narces ou sagnes riches en biodiversité. Ainsi, les tourbières et les ensembles de prairies humides accueillent une flore et une faune abondantes et diversifiées. L'accumulation des sphaignes, des sortes de mousses, produit un sol très particulier : la tourbe. L'implication des agriculteurs en faveur de la préservation des milieux humides est à souligner, notamment dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt) sur les sites Natura 2000 du plateau.

Cévennes vivaroises : de canyons en tourbières

Sur ce talus du Massif central, formé de gneiss et de micaschistes, les cours d'eau vifs et tumultueux ont dessiné un paysage de gorges aux pentes abruptes. Les milieux humides se cantonnent essentiellement sur les abords immédiats de ces ruisseaux. Plus en altitude, le plateau de Montselgues abrite un réseau de tourbières pour lequel des actions de préservation sont menées depuis quelques années. Ce site a d'ailleurs été amenagé pour être valorisé auprès du public.

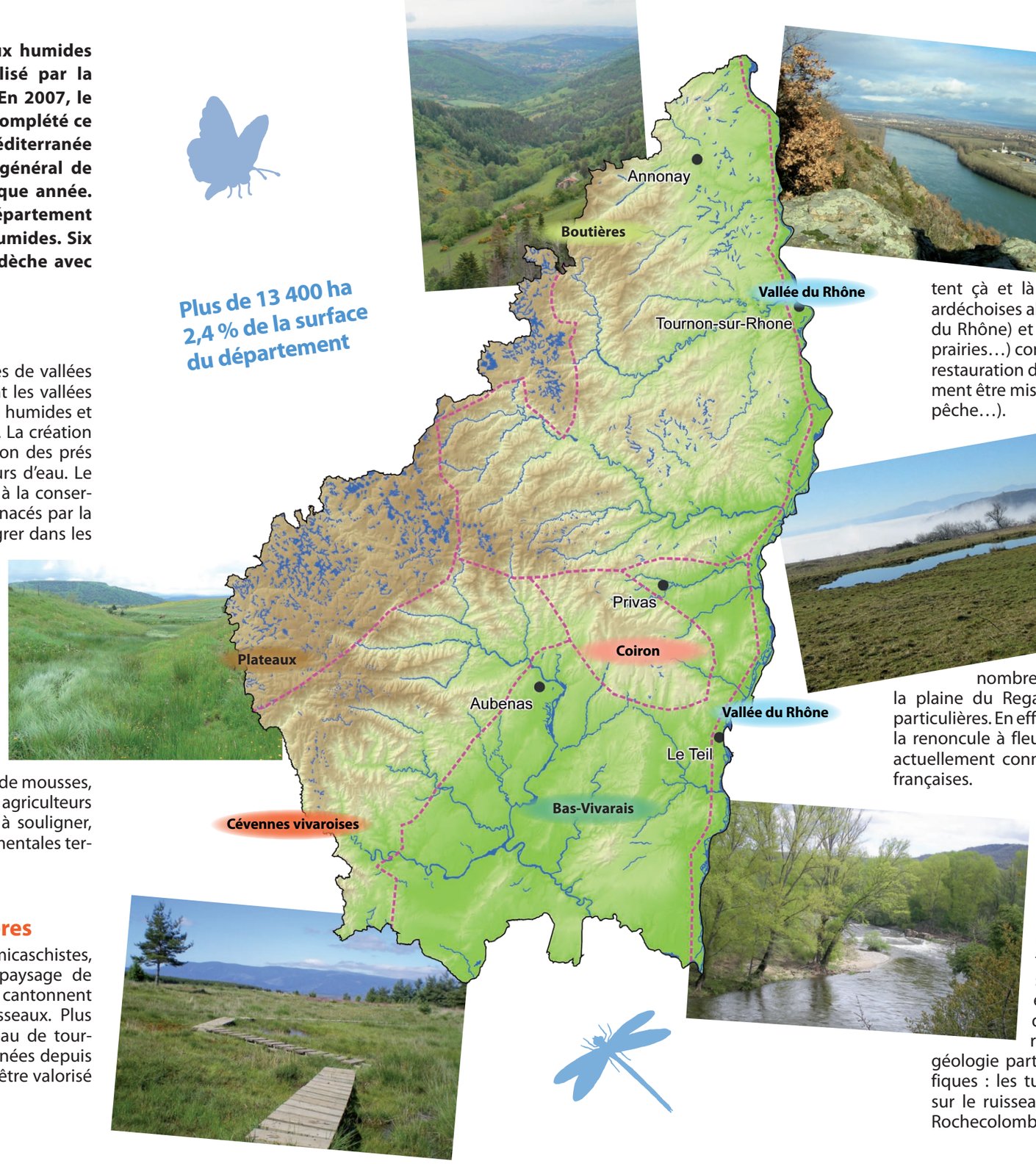

Vallée du Rhône : les derniers bastions

Ce large sillon emprunté par le fleuve Rhône sépare le Massif central des Alpes et délimite plusieurs départements. L'utilisation de ce couloir pour le commerce a privilégié l'industrialisation et la communication entre le nord et le sud de l'Europe, au détriment des zones humides dont subsistent çà et là quelques vestiges. Certaines communes ardéchoises abritent encore de belles lônes (anciens bras du Rhône) et autres milieux (boisements, zones en eau, prairies…) comme Soyons, Baix ou encore Cruas. Outre la restauration de milieux, l'enjeu lié à l'eau peut judicieusement être mis à profit d'activités récréatives (promenade, pêche…).

Coiron : un château d'eau et des raretés

Dernière avancée du Massif central, cette formation géologique correspond à une coulée basaltique terminée par des falaises abruptes. Véritable château d'eau (sources de la Claduègne, Escoutay, Ouvèze…), le Coiron recèle de nombreuses sources et petits points d'eau. Ainsi, la plaine du Regard accueille des mares temporaires très particulières. En effet, elles hébergent des plantes rares comme la renoncule à fleurs latérales ; il s'agit là de la seule station actuellement connue en Ardèche parmi les quatre stations françaises.

Bas-Vivarais : des particularités géologiques et climatiques

Territoire calcaire au climat méditerranéen, le Bas-Vivarais se caractérise par la présence de cours d'eau et de milieux humides dits temporaires. Nombre de zones humides sont localisées en bordure de cours d'eau et les lits des rivières abritent une grande diversité d'habitats (bancs de graviers, fourrés arbustifs…). La rareté de l'eau et une géologie particulière font apparaître des milieux spécifiques : les tufs et travertins (dépôts calcaires) comme sur le ruisseau du Graveyron ou encore la cascade de Rochecolombe.